

L'EXEMPLE ITALIEN : UN RÉSEAU STRUCTURÉ DE TOURISME RESPONSABLE

par Rémi Bellia⁶² et Nadine Richez-Battesti⁶³

Le tourisme responsable en Italie est issu d'un mouvement de contestation du fonctionnement du tourisme de masse porté par un ensemble d'acteurs hétérogènes du point de vue de leur mode d'organisation et de leurs valeurs : ONG de coopération internationale de volontariat d'inspiration catholique, organismes de tourisme social, coopératives de services et de tourisme, associations de défense des consommateurs, des handicapés, coopérative de commerce équitable.

Au départ, dans la deuxième moitié des années 80, leur objectif était de sensibiliser les parties prenantes impliquées dans l'activité touristique (les voyageurs, les organisations de tourisme et les populations locales) aux externalités négatives du tourisme et à la nécessité de conduire un projet novateur par rapport au fonctionnement contesté du tourisme de masse. Ils ont ainsi à la fois analysé le contexte, identifié ce qui était susceptible de les unir et de les séparer et donc créé les conditions de la convergence et du compromis : « Nous étions d'accord sur tout ce que l'on ne voulait pas. (...) Nous partagions une volonté commune et au lieu de nous disperser sur les nombreux désaccords que nous avions, nous nous sommes concentrés sur les quelques points sur lesquels nous étions d'accord et sur les forces et les volontés que chacun pouvait apporter » (entretien avec le président d'AITR).

Dès 1997, lors d'un forum du tourisme responsable, une « Charte du tourisme responsable » est adoptée, décrivant les principes fondateurs du tourisme responsable et exprimant la convergence des acteurs. Cette charte, coproduite par les différents acteurs en présence (une dizaine de grosses fédérations d'obédiences idéologiques très diverses), s'apparente à un investissement de forme.

Les membres fondateurs de l'Agence italienne de tourisme responsable AITR (1998)

- L'ANCST : association de la Legacoop qui représente les coopératives du secteur du tourisme et des services.
- Quatre ONG de coopération internationale de volontariat qui développent des projets de développement économique dans différents pays en développement, dont Ram créée en 1987 et première ONG à avoir expérimenté des formes de voyage responsable.
- Le CTS, l'une des plus importantes associations italiennes de la jeunesse et du voyage, dont l'action en termes de protection de l'environnement est reconnue au niveau national.
- Deux associations dédiées à l'écologie qui représentent la majorité du mouvement écologiste italien (WWF Italie et Legambiente).
- Enfin l'Ecpat et le journal Terre di Mezzo, qui organisent des campagnes d'information et de dénonciation du tourisme.

Dans son processus d'élaboration, la charte a permis le développement de controverses, puis de compromis contribuant à formaliser, puis à ajuster le projet commun des différents opérateurs. Un an après l'adoption de cette charte, en 1998, les associations signataires créent l'Association italienne du tourisme responsable (AITR) dont l'objectif est de fédérer l'ensemble des initiatives de tourisme solidaire en Italie et d'élargir le réseau (une cinquantaine d'adhérents en 2003). Elle a .../...

⁶² Secrétaire général de l'association Marco Polo, Tourisme, Échanges et Développement. Membre de l'équipe d'organisation du FITS 2003.

⁶³ Maître de conférences en Économie sociale, Faculté des sciences économiques et de gestion, Université de la Méditerranée à Marseille.

pour mission la promotion, l'information, ainsi que le lobbying auprès des pouvoirs publics et l'éducation au tourisme responsable. À bien des égards, elle s'apparente à « un incubateur, un intégrateur de projets »⁶⁴, dont l'objectif est de coordonner « une multitude de projets, associant des personnes variées dont certaines participent à plusieurs projets ». De ce point de vue, AITR illustre explicitement la « cité par projets ».

Deux consortiums d'agences de voyages dédiés au tourisme responsable (Centro Turismo Acli Volontario per le sviluppo – CTAvps – et Pindorama) ont été créés pour commercialiser les voyages de tourisme responsable. CTAvps diffuse trois types de voyages responsables : des voyages solidaires pour découvrir et soutenir des projets de développement, des voyages responsables pour découvrir un pays et sa population en favorisant les retombées locales, et enfin des voyages de connaissance et de participation au travail des ONG catholiques de coopération internationale.

Les évaluations réalisées après chaque séjour par les trois parties prenantes que sont les organisations au Nord et au Sud et les touristes devraient déboucher dans les mois à venir sur la mise en place d'une grille d'évaluation commune et sur une certification des voyages. On observe ainsi un double mouvement de normalisation de l'activité de service et de labellisation de la qualité qui s'inscrit dans une logique de coproduction avec l'ensemble des parties prenantes, plus que d'imposition par une organisation fédérative.

Dans la construction du tourisme responsable, la question de la nécessaire transformation des comportements des organisateurs de voyage, de populations locales et des touristes a été essentielle en Italie. Trois types d'outils sont construits pour tenter d'infléchir ces comportements. En premier lieu, la « Charte du tourisme responsable », affichée et reconnue par tous, est considérée comme un intermédiaire dont un des objectifs est d'orienter les comportements des trois parties prenantes que sont les associations du Nord, les collectifs du Sud et les touristes. En second lieu et en référence aux principes affichés et reconnus par la charte, des évaluations avant, pendant et après chaque voyage sont réalisées. Enfin, des campagnes de sensibilisation sur les externalités négatives du tourisme et sur le comportement des touristes sont conduites régulièrement par l'AITR, aussi bien dans la presse à grand tirage au niveau national que dans les organes de presse spécialisés qui entretiennent des relations avec l'AITR.

Le Forum annuel du tourisme responsable constitue aussi une opportunité d'échange, de mobilisation et d'information. Il contribue à la construction d'une « mémoire organisationnelle » (Foray) et au partage des savoirs indispensables dans le cadre de connaissances partiellement codifiées et souvent tacites.

En Italie, on est donc en présence d'un double niveau de coconstruction de l'activité touristique : une coconstruction en interne entre les différentes associations de tourisme responsable et une coconstruction en externe entre les différentes parties prenantes et notamment avec les touristes. Cette coconstruction s'accompagne de la diffusion d'un socle de valeurs et d'un processus de normalisation dont la charte, puis le processus de certification, sont les vecteurs. La spécificité du mode de structuration du tourisme responsable italien semble résider dans une forte structuration dans le cadre d'un réseau ayant rendu possible la construction d'une filière du tourisme responsable caractérisée par la coexistence d'organisations dédiées et d'organisations autres.

Ce mode d'organisation a rendu possibles les échanges d'expérimentation, la construction conjointe d'apprentissages puis la mutualisation des savoir-faire, tout en facilitant la création de structures opportunes en fonction des besoins.

⁶⁴ Boltanski, Chiapello, 1999, p. 164.